



Baie
du-Febvre

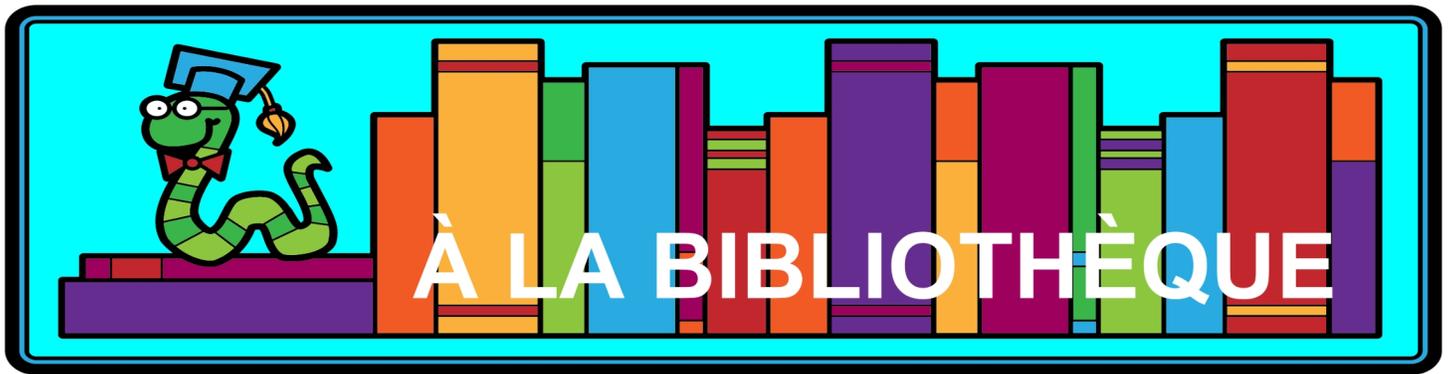


La V'Oie de Baie-du-Febvre

MARS 2019



*JOYEUX
TEMPS DES SUCRES !*



Petit lecteur deviendra grand.

Abonnez votre enfant de moins d'un an à la bibliothèque publique et recevez une trousse du parfait bébé lecteur!

Dès les premiers mois de sa vie, votre enfant pose son regard sur des objets colorés aux formes distinctes. Son cerveau emmagasine une multitude d'informations au quotidien. Sa relation avec ses parents et ses proches se développe au fil des interactions et du plaisir partagé. Les livres comptent parmi les premiers jouets d'un enfant. Avec leurs couleurs, leurs textures, leurs formes différentes, les livres vous permettent d'accompagner votre enfant dans plusieurs aspects de son développement, notamment sur le plan du langage et de l'éveil à l'écriture.

Les bibliothèques publiques sont un lieu de socialisation idéal pour les familles. Avec votre enfant, vous pouvez y participer à de nombreuses activités. Il y en a pour tous les âges! Évidemment, vous pouvez également emprunter des livres à la bibliothèque!

La bibliothèque est là pour vous. Visitez, explorez, empruntez, lisez!



une naissance
un LIVRE®

LOISIRS

Dès 10h30 le 9 mars prochain, nous vous invitons à venir manger des crêpes au centre multifonctionnel.

Activités pour tous, au coût de 6\$ par personne payable à l'entrée.

Lors de cette journée, il sera possible de faire du poney luge, de participer au concours de château de neige et de faire du patinage libre.

Beaucoup de plaisir en perspective, nous vous attendons nombreux avec votre plus beau sourire.



CALENDRIER MENSUEL

mars 2019

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
					1	2 ACTIVITÉ BIBLIO
3	4  Baie du-Febvre SCÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL	5 LOISIRS MONT GLEASON	6 DÎNER DES ELLES	7  CLUB OPTIMISTE GLISSADE VALCARTIER	8	9 ACTIVITÉ LOISIRS
10 THÉÂTRE BELCOURT " LE BIBLIOTHÉCAIRE " GRATUIT	11	12	13	14  	15	16
17	18 AFÉAS	19	20 FADOQ	21 	22	23
24	25	26	27	28  	29	30
31						

Légende : récupération



poubelle





SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil auront lieu les lundis 4 mars et 1er avril à la salle du conseil à 19 h 30. Bienvenue à tous.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants aura lieu jeudi le 11 avril 2019.

DATES DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Veuillez noter que les collectes des ordures ménagères auront lieu : 28 février, 14 et 28 mars 2019.

STATIONNEMENT DE NUIT ET DÉNEIGEMENT

Nous vous rappelons que le stationnement de nuit est réglementé pour la période du 15 novembre au 15 avril. Dans le but de faciliter le déneigement, il est INTERDIT de stationner dans les rues de 23 heures à 7 heures. La Sûreté du Québec peut émettre des constats pour les contrevenants.

SECTION BABILLARD

Nous vous invitons à nous contacter pour toutes bonnes nouvelles, nominations ou autres informations afin que nous puissions les partager avec nos lecteurs. Tél. 519-519-6422 ou journalbaiehotmail.com.

MÉDAILLES POUR CHIENS (2e avis)

Selon notre règlement municipal, toute personne ou gardien d'un chien doit, dans les huit (8) huit jours de son acquisition, en informer la municipalité afin d'établir l'identité et le droit de propriété. Il est par la suite assujéti à une licence par chien en sa possession ou sous sa garde. À l'exception d'un chenil, personne ne pourra posséder ou garder plus de deux (2) chiens. Cette restriction ne s'applique pas aux chiots de moins de deux (2) mois d'âge.

Une licence est exigible par chien, pour la durée de vie de l'animal, au coût de 10\$ l'unité et est payable à l'Hôtel de ville.

Si vous vendez ou donnez votre animal bien vouloir nous en informer au 819-519-6422 afin que nous puissions retirer votre nom de la liste des propriétaires. Le prix d'une médaille n'est pas remboursable et cette médaille doit être retirée du cou de l'animal qui changera de propriétaire et/ou de municipalité.

Pour les propriétaires de chiens ayant déjà acquis une médaille, vous devez vous présenter à l'Hôtel de ville afin de remplacer la médaille de votre chien par une nouvelle afin de corriger le numéro de téléphone (inscrit sur les anciennes médailles). Sur présentation de la médaille, nous vous remettons gratuitement une nouvelle médaille sur laquelle est inscrit le nouveau numéro de téléphone soit le 819-519-6422.

AU CONSEIL

PROJET DE RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT, LA RÉMUNÉRATION, L'ALLOCATION ET LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DES ÉLUS MUNICIPAUX

Un projet de règlement a été adopté afin de modifier le règlement sur le traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses des élus municipaux.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Le conseil municipal a approuvé le versement d'aide financière relativement aux demandes déposées suivantes :

- Le Lien Maison de la Famille 150 \$
- Centre d'Action Bénévoles 150 \$
- Chorale la Clé des Chants 100 \$



AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE EN COMMUN D'UNE RESSOURCE EN MILIEU MUNICIPAL

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé la demande d'aide financière présentée pour la mise en commun d'une ressource en loisir municipal pour les Municipalités de Baie-du-Febvre, La Visitation-de-Yamaska, St-Zéphirin de Courval et St-Elphège. Un protocole d'entente sera signé entre les municipalités participantes au projet.

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PRIMADA)

La Municipalité a reçu la confirmation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que notre projet d'aménagement du Parc du tricentenaire présenté en mai 2018, a été retenu pour l'octroi d'une aide financière. Des renseignements supplémentaires seront transmis afin de finaliser l'évaluation de notre projet.

AVIS DE CONVOCATION

C'est avec plaisir que nous vous convions à l'assemblée générale annuelle du Groupe Récréation jeunesse de Baie-du-Febvre qui aura lieu :

**Le mardi 5 mars 2019 à 19 h 30
au Centre communautaire de Baie du Febvre, situé au
288, rue Principale, Baie-du-Febvre**

Pour confirmation :
Téléphone : 819 519-0255
Courriel : adjointe@challenge255.com

Lors de l'AGA 2019, cinq (5) postes au conseil d'administration sont en élection.

Afin de pouvoir bien vous accueillir, nous vous prions de confirmer votre présence par téléphone ou par courriel aux coordonnées figurant dans l'encadré ci-dessus avant le 1er mars 2019.

Espérant vous compter parmi nous,.

POUR SOUMETTRE VOS ARTICLES DANS LE BULLETIN:

LA VOIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichier séparés (JPEG ou BMP)
Par courriel à : journalbaie@hotmail.com

Mise en page

Nathalie Beausoleil,
Adjointe à la direction

Impression

Municipalité de Baie-du-Febvre
Tirage 489 exemplaires

MISE EN GARDE – FRAUDE « HAMEÇONNAGE TÉLÉPHONIQUE »

Trois-Rivières, le 7 février 2019 – La Sûreté du Québec désire sensibiliser les établissements commerciaux au sujet des fraudes de type « hameçonnage téléphonique » visant différentes bannières commerciales.

Comment le fraudeur procède-t-il?

- Le suspect communique avec un employé d'une succursale;
- Se fait passer pour un responsable du bureau-chef de la bannière commerciale;
- L'informe de la présence de stratagème frauduleux en cours ou de difficultés techniques éprouvées par des clients en lien avec des cartes prépayées (I-Tunes et Google play);
- Exige que l'employé lui divulgue les codes d'activation à l'endos de cartes prépayées aux fins de vérification.

La Sûreté du Québec réitère l'importance pour les employés de faire preuve de prudence et de vigilance vis-à-vis ce type de fraude visant à leur soutirer les codes d'activation de cartes prépayées, en vue de la prévenir.

En cas de réception d'un appel d'une personne présumée du bureau-chef :

- Ne supposez jamais que le numéro de téléphone qui apparaît sur l'afficheur est exact. Les fraudeurs ont recours à des techniques permettant de « falsifier les données de l'appelant » pour tromper leurs victimes;
- Composez le numéro de téléphone officiel du bureau-chef afin de vérifier la validité de la demande qui vous est adressée.

Dans toutes vos communications (téléphoniques, courriels, textos), validez toujours au préalable l'identité de votre interlocuteur.

Que faire si vous êtes victime d'une telle fraude?

- Signalez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité :
 - Service de police local
 - Sûreté du Québec 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- Communiquez aussi avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1-888-495-8501





Félicitations a Alyson Côté et Océane Jutras toutes deux de Baie-du-Febvre, championnes de la Coupe Montréal et fières représentantes des Rafales de la Mauricie Midget AA



CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

LES 5 RÈGLES D'OR POUR RÉCUPÉRER EFFICACEMENT

RÈGLE D'OR N° 1



Rincez les contenants avant de les placer dans le bac de récupération.

Il est conseillé de rincer légèrement vos contenants de plastique, verre et métal avant de les déposer dans votre bac de récupération. En plus d'éviter la contamination des autres matières, particulièrement les papiers et cartons, cela réduira les mauvaises odeurs et le développement de moisissures tout en favorisant un environnement sain pour les travailleurs des centres de tri.

Si possible, faites-le avec l'eau de vaisselle utilisée au quotidien. Un geste simple et écologique!

PROCHAIN BULLETIN LA 2E RÈGLE D'OR POUR RÉCUPÉRER EFFICACEMENT

ORGANISMES



Région
Centre-du-Québec
Club Baie-du-Febvre

La date de notre prochaine activité CABANE À SUCRE s'est arrêtée sur le 20 mars midi au sous-sol de l'église. Vous devez réserver auprès de Mario (450)783-6250 ou denise106@hotmail.fr avant le 14 mars. Le coût du repas est de \$20 pour les membres Fadoq et de \$25 pour les non membres. Notre invitée sera Claire Laforce notaire. Préparez vos questions. Bienvenue à tous.

Il est temps de s'inscrire aux jeux FADOQ qui se dérouleront du 7 mai au 6 juin à Drummondville ou Victoriaville selon la discipline. Vous avez le choix de jouer aux quilles, billard, pétanque atout, marche par prédiction 1Km, palet, pétanque, baseball poche, course 5/10Km, golf et pickleball. Vous devez être membre pour y participer. Le coût par inscription est seulement de \$15. On n'a pas besoin d'exceller dans une discipline pour participer, juste aller s'amuser. La date limite pour les inscriptions est le 19 avril. Responsable Mireille Proulx (450)783-6497.

Il y aura du cinéma au théâtre Belcourt le 16 avril à 13 :30. On s'en reparle lors de la prochaine parution.

Vous voulez faire un peu de bénévolat. Venez joindre notre équipe. Nous adaptons le calendrier selon la disponibilité des membres du conseil d'administration. Des idées nouvelles sont toujours les bienvenues.



L'AFEAS de Baie-du-Febvre
vous invite à sa prochaine activité du
lundi 18 mars à 19h30

Qui se tiendra à la petite salle du Centre Communautaire

Notre sujet du mois portera sur Le Cannabis et ses répercussions

Veuillez confirmer votre présence à Mme Rollande Bergeron : 450-783-6713
Bienvenue à toutes.

Pour information ou pour devenir membre de l'Afeas : Annick Delabays 450-783-6255
Ou courriel : afeasbdf@sogetel.net

Conférence pour les personnes proches aidantes

Des questions sur la curatelle, la tutelle ou le mandat d'inaptitude?

L'Association des personnes proches aidantes de Bécancour-Nicolet-Yamaska (APPABNY) vous invite à une conférence sur la curatelle, tutelle, mandat d'inaptitude et procuration générale, qui sera donnée par le Curateur public.

Date : le lundi 18 mars

Heure : 18 h à 19 h30

Lieu : Centre Gabrielle-Granger, 690, rue de Monseigneur-Panet, salle 1, Nicolet

Inscriptions obligatoires avant le 15 mars.

L'entrée est gratuite. Pour inscriptions ou information : info@prochesaidantsbny.ca ou par téléphone au 819 606-0076 ou sans frais au 1 855 350-0076

Ceux et celles devant défrayer des coûts de présence/surveillance pourront s'adresser à l'APPABNY pour un remboursement.

L'ARTERRE

LES ELLES



JOURNÉE DE LA FEMME

Les Elles de Baie-du-Febvre vous invitent pour une belle activité afin de souligner la journée de la Femme mercredi 6 mars.

On vous attend au sous-sol de l'église dès 11h30 pour un agréable dîner.

À 13 h suivra une très belle conférence sur L'âgisme et l'autoâgisme, ces destructeurs invisibles, présentée par Mme Jaimmie Lajoie directrice à la Table de concertation des personnes âgées du Centre-du-Québec

Un événement à ne pas manquer, amener une amie.

Le coût est de 23.00 \$ Réserver votre place auprès de Madeleine 450-783-6270

L'ARTERRE, POUR FACILITER L'ACCÈS AU MONDE AGRICOLE

Vous êtes propriétaire de parcelles ou d'actifs disponibles pour un projet agricole ou encore vous souhaitez transférer ou louer votre ferme? Connaissez-vous l'ARTERRE? Ce service est offert gratuitement par votre M.R.C. Nicolet-Yamaska. L'ARTERRE est un service d'accompagnement ou jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires.

L'objectif : l'établissement durable de la relève par la reprise de fermes (qui n'ont pas de relève identifiée), l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats.

En vous inscrivant à ces services, les agents de maillage de la région travailleront pour trouver un aspirant-agriculteur qualifié, qui correspond à vos critères de recherche et vos besoins. Les aspirants inscrits à ces services sont accompagnés afin de s'assurer qu'ils soient bien préparés pour être jumelés et s'établir en agriculture.

Contactez la coordonnatrice régionale dès maintenant pour plus d'informations :
Noémie Blanchette-Forget info-cdq@arterre.ca, tél. 819-695-2740 ou visitez le site internet : arterre.ca



THÉÂTRE BELCOURT



Émile Proulx-Cloutier
2 mars/20h
27\$ à 30\$



Mario Jean
21 mars/20h
32\$ à 35\$



Peter MacLeod
8 mars/20h
42\$ à 45\$



Andréa Lindsay
16 mars/20h
27\$ à 30\$



Alain Choquette
22 mars/20h
42\$ à 45\$



Le Bibliothécaire
10 mars/14h
7\$ à 12\$



Marie-Joanne Boucher
23 mars/20h
15\$ à 28\$



Damien Robitaille
15 mars/20h
15\$ à 30\$



Martin Vachon
29 mars/20h
22\$ à 25\$



Cherchez l'étoile
À l'achat de 4 spectacles différents suivi
d'une étoile, obtenez le moins
dispendieux gratuitement.

LA RELÂCHE À BAIE-DU-FEBVRE

Samedi le 2 mars

À la conquête de l'espace

Bibliothèque à 13h30

En collaboration avec technoscience
Mauricie

Activité gratuite

Inscription obligatoire à Nathalie
Grandmont au 819-519-6422 ext 1

Mardi le 5 mars

Ski au Mont Gleason

Pour les jeunes de 8 ans et plus

Coût : Remonté 15\$/ Location 20\$/ Cours 10\$

Le transport en autobus est fourni par le
comité des Loisirs

Inscription via la feuille remis à l'école

où à Nathalie Grandmont au 819-519-6422
ext 1



Jeudi le 7 mars

Glissade à Valcartier

Organisé par Le Club Optimiste

Pour les jeunes de 4^e 5^e 6^e année et
AS2

Coût : 10\$

Inscription via la feuille remis à l'école
où à Robert Lefebvre au 819-816-7255



Samedi le 9 mars

À partir de 10h30

Au centre multifonctionnel
organisé par le comité des
Loisirs

Déjeuner aux crêpes

Balade en poney luge

Concours de château de
neige

Patinage libre

Coût : 6\$ par personne (à
volonté) payable à l'entrée

Dimanche le 10 mars

Spectacle le Bibliothécaire

Au théâtre Belcourt à 14h00

Pour tous

Gratuit grâce à Desjardins Caisse de Nicolet

